

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
des délibérations du Conseil Municipal**

-----  
**Séance du 30 novembre 2023**  
-----

**OBJET : AFFAIRE N° 4.1**

Délégations d'attributions au Maire –  
Compte rendu des décisions  
prises\_Marchés publics

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le Trente Novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Trois-Bassins, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie - Salle du Conseil - sous la présidence de M. PAUSE Daniel, Maire.

Le Président, déclare la séance ouverte à 18h00, puis procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

**PRESENTS**

M. AURE Fabien (2<sup>ème</sup> Adjt) - Mme ABSYTE Brigitte (3<sup>ème</sup> Adjt) - M. VAITY Bruno (6<sup>ème</sup> Adjt) - Mme JANNIN Jocelyne (7<sup>ème</sup> Adjt) - Mme HOARAU Gertrude - M. LIN KWANG Joseph - Mme ZITTE Danielle - Mme FLORESTAN Nadine - Mme DE LAVERGNE Agathe - M. ZEPHIR Jackson - Mme AURE Jacqueline - M. LEBON Eddie - Mme FURCY Florelle - M. SADEYEN Frédéric - M. POTHIN Joseph - Mme RAMANY Nathalie - Mme FRUTEAU Nadège - Mme FAIN Marie Yveline.

**EXCUSES**

M. M'BAJOURMBE Bryan (Procuration donnée à M. VAITY Bruno)  
M. MAURIN Jorris (Procuration donnée à M. PAUSE Daniel)  
M. BOURGOGNE Pierre  
M. AURE Yves  
Mme DEPEHI Bernadette

**ABSENTS**

M. FONTAINE Christopher - Mme SANDANCE Chantal - M. RAMAKISTIN Roland - M. CLAIN Patrick - Mme VAITY Cathy.

**NOTA** : Le Maire soussigné certifie que la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal a été affichée le 06 décembre 2023, que la convocation a été faite le 24 novembre 2023 et que le nombre de membres en exercice étant de 29 le nombre de membres présents est de 19.

Les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Mme HOARAU Gertrude qui accepte, est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Accusé de réception en préfecture  
974-219740230-20231130-de-301123-4\_1-DE  
Date de télétransmission : 08/12/2023  
Date de réception préfecture : 08/12/2023

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du CGCT, les décisions prises en vertu de la délégation d'attributions consentie par délibération N° 01 du 05 juillet 2020 sont portées à la connaissance du Conseil Municipal.

Opération	Entreprise	Montant HT
Accord-cadre à bons de commande : Fourniture de produits d'entretien à usage domestique et articles de droguerie Lot 1 : Produits d'entretien et articles de droguerie (3 ans)	HYGIERUN	Minimum : 15 000,00 €/an Maximum : 40 000,00 €/an
Accord-cadre à bons de commande : Fourniture de produits d'entretien à usage domestique et articles de droguerie Lot 2 : Papier sanitaire et papier hygiénique (3 ans)	DOULUX	Minimum : 5 000,00 €/an Maximum : 15 000,00 €/an
Accord-cadre à bons de commande : Fourniture de produits d'entretien à usage domestique et articles de droguerie Lot 3 : Sacs poubelle (3 ans)	BOURBON PACKAGING	Minimum : 5 000,00 €/an Maximum : 10 000,00 €/an
Accord-cadre à bons de commande : Entretien des terrains sportifs engazonnés (4 ans)	SPORTS PAYSAGES SOLUTIONS	Minimum : Sans Maximum : 50 000,00 €/an
Construction de deux salles de veillée mortuaire Relance lot 6A : Menuiserie bois	TTPM	58 062,00 €
Construction de deux salles de veillée mortuaire Relance lot 6B : Menuiserie aluminium	ESPACE ALUMINIUM	28 441,19 €
Travaux d'installation de toiles d'ombrage – Ecole de Bois de Nêfles	SAS SUN CREATIV	16 557,00 €
Réhabilitation des sanitaires des écoles Lot 1 : Faux plafonds – cloisons – Menuiseries Revêtement mural	SURFANET SIGMA STRUCTURE	78 740,00 €
Réhabilitation des sanitaires des écoles Lot 2 : Plomberie / Sanitaire	SURFANET SIGMA STRUCTURE	30 415,00 €
Réhabilitation des sanitaires des écoles Lot 3 : Peinture	Entreprise ALEXANDRE	10 990,00 €
Construction d'une salle polyvalente Relance lot 8 : Faux plafonds	SARL AGENCEMENT DE BOURBON	52 448,44 €
Diagnostic immobilier du DOJO et du bâtiment LAIPE	SOCOTEC	2 800, 00 €
Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de recalibrage du pont de la ravine de la Souris Chaude – chemin des Barrières	GETEC OI	69 708,20 €
Construction de deux salles de veillée mortuaire Relance lot 3 : charpente / couverture	CMR	108 000,00 €

**Interventions :** Néant

**Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.**

**Pour extrait certifié conforme**

La secrétaire  
  
 Gertrude HOARAU

Le Maire  
  
 Daniel PAUSSE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Saint-Denis, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740230-20231130-de-301123-4\_1-DE  
 Date de télétransmission : 08/12/2023  
 Date de réception préfecture : 08/12/2023